



Syndicat CGT du Conseil Départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83
Email : cgt@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

Nîmes, le 8 Juin 2020.

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du 16 Juin 2020.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Depuis plusieurs années, les services publics sont attaqués frontalement et la loi CAP 22 n'a fait que réaffirmer et organiser cette destruction.

Tous les services publics sont concernés : CHU, EDUCATION, COLLECTIVITES TERRITORIALES, LA JUSTICE....

La crise sanitaire que notre pays a traversé a mis en avant l'importance d'un service public fort de qualité et proche des usagers. Pourtant, malgré cela, en sortir de crise, aucunes annonces n'ont été faites sur :

- l'augmentation du point d'indice
- le maintien du statut des fonctionnaires (mis à mal régulièrement)
- l'augmentation des moyens humains et techniques au sein de nos administrations.

La CGT porte ces revendications depuis plusieurs années maintenant, la reconnaissance des fonctionnaires et du service rendu passe inévitablement par ces revendications portées par les agents et salariés :

- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- La réduction du temps de travail à 32h par semaine ;
- Intégration au statut Cat B des assistants familiaux.

Au Conseil Départemental du Gard nous revendiquons :

- L'arrêt de toutes réorganisations entraînant des pertes de postes statutaires.
- Le maintien des CMS et Centres d'exploitations afin de maintenir un service public de proximité.
- Nous refusons la privatisation de certaines missions de services.
- Des recrutements d'emplois statutaires avec l'ouverture de postes nécessaires.
- Des moyens techniques de qualité afin de répondre au mieux à la population.
- La dé précarisation au sein de notre collectivité.
- Une meilleure reconnaissance des assistants familiaux.

Afin de permettre aux personnels du Conseil Départemental du Gard de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, le Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard, dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour le 16 Juin 2020.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard, nos sincères salutations.

Pour Le syndicat CGT,
Odile Caillol
Claire Morvant